

Image not found or type unknown



ISF, biens compris dans le patrimoine imposable à l'ISF ?

Par **Visiteur**, le **19/03/2007** à **14:26**

Quels sont les biens compris dans le patrimoine imposable à l'ISF ?
Sont pris en compte tous les biens meubles (valeurs mobilières...), immeubles, droits ou valeurs appartenant au contribuable à la date du 1er janvier de l'année d'imposition.
Il n'est pas tenu compte des changements dans la composition de son patrimoine (exemple : vente) entre le 1er janvier et la date de la déclaration (15 juin).
Le contribuable sera taxé si le patrimoine ainsi considéré (après déduction de certaines dettes, voir question n°8) excède un seuil révisé annuellement (pour 2006, il est de 750 000 €).